sicultés de la tâche qui lui était échue. " On s n'a pas assez tenu compte au gouvernement grec, disait-il à M. Odilon Barrot il y a peu de temps, des embarras qui l'entourent. Tout est à créer en Grèce jusqu'aux moyens de communication. Quant à la dette nationale, avant de prélever sur l'excédant des ressources de quoi solder les prêts, il faut, continuait-il commencer par s'assurer les moyens de réaliser ces ressources, et jusqu'à ce jour la perception de l'impôt s'est faite en nature et d'une manière incomplète ou même quelquesois infidèle." Mais la volonté ni le courage ne lui manquaient, et il avait pour l'avenir des plans qu'il se plut à développer dans cette même entrevue dont le Siècle a reproduit le récit.

" Cet homme d'état, ajoutait M. Odilon Barrot, sur la belle figure duquel je voyais l'empreinte des luttes et des anxiétés qui pour lui se renouvellent à chaque instant, réussira-t-il dans ses projets? Triomphera-t-il de l'individualisme en quelque sorte organique chez les Grecs? Parviendra-t-il à leur donner un esprit unitaire? Pourra-t-il retenir long-temps, réunie en faisceau, cette majorité sur laquelle il s'appuie, pourra-t-il satisfaire aux intérêts de cette majorité pendant assez de temps pour s'affranchir un jour de toute dépendance ? Les diplomaties intéressées à contrarier son œuvre lui laisseront-elles ce bénéfice du temps ?...."

Cette tâche difficile, il aurait eu la force peutêtre d'en venir à bout, mais la mort, sinon la diplomatie, ne lui a pos permis d'y atteindre. " Mon œuvre, disait-il, sur son lit de mort, à M. Piscatory, notre ministre, mon œuvre n'est pas achevée. Si j'avais pu la commencer il y a douze ans, aujourd'hui je mourrais tranquille..." Et dans ce moment, la mort était là, prête à l'enlever. "Je ne puis plus parler, répétait-il. j'aurais beaucoup à vous dire, mais c'est impossible : recouchez-moi, je voudrais m'endormir."

C'est le 12 septembre, après une lutte de quatorze jours contre une maladie cruelle, inflexible, qu'il a rendu le dernier soupir et que la Grèce a perdu son plus ferme appui.

Le roi Louis-Philippe vient de décider que le portrait de l'illustre Hellène serait placé au Musée de Versailles, parmi ceux des hommes célèbres de l'Europe.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE

REVUE CANADIENNE

Impression de toutes espèces en français et anglais : LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES. ET FACTUMS D'APPEL, BLANCS D'A-VOCATS, DE NOTAIRES, ETC.

Me tout execute abec gout et a des prix reduits.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 16 NOVEMBRE, 1847.

LA PROGHAINE DISSOLUTION DU PARLEMENT.

Il y a quelques temps nous disions qu'il nous paraissait impossible pour un homme d'état de la réputation et de la capacité de lord Elgin de conserver plus longtemps au pouvoir une administration aussi complètement incapable et inutile que celle d'aujourd'hui avec une majorité inconstitutionnelle d'une ou deux voix. Nos prévisions n'ont pas été trompées et les bruits urante sur une dissolution immédiate or la meilleure preuve. La résolution de dissoudre le parlement n'a pas été prise d'après l'avis du ministère, car on sait qu'il y est opposé. C'est lord Elgin qui veut exercer sa Royale Prérogative. Si la proclamation de la dissolution tarde à sortir, c'est que le ministère fait auprés de Son Excellence une dernière tentative pour qu'il laisse mourir le présent parlement de sa belle mort ou bien c'est qu'il prépare son plan de campagne. Nous penchons pour cette dernière hypothèse, car il semble n'y avoir aucun doute que Lord Elgin a décidé la dissolution du présent parlement. On dit plus ; il parait que lord Grey, le secrétaire des colonies, qui comme on sait, est le parent de Lord Elgin et par conséquent lui veut du bien, lui aurait adressé une dépêche, dans laquelle il aurait exprimé ses regrets de voir que son gouvernement canadien n'avait pas a fair working majority; que ce n'était pas selon l'esprit de la constitution, qu'il devait se rappeler les reproches sanglants adressés en 1841 au ministère whig qui se trouvait dans la même situation et que luimême Lord Elgin avait dit alors en parlant de ce ministère : " This indeed is an anomalous case and I believe, in the whole history of England, there is but a single example of a simi-

lar one." Dame rumeur va jusqu'à ajouter que lord Grey déduisant des conséquences de ces prémisses aurait dit à lord Elgin que le ministère actuel n'ayant jamais commandé une majorité constitutionnelle dans le présent parlement créé sous son administration, il devait subir la conséquence du fonctionnement vrai du gouvernement responsable en pareil cas, c'est-à-dire résigner. Puisqu'il faut faire des élections générales, parce qu'ils n'ont pas a fair working majority, il faut essayer une administration plus heureuse, auroit dit lord Grey.

Ces vues de l'honorable secrétaire des Colonies qui nous croyons, sont partagées par la majorité des penseurs politiques dans la Grande-

Bretagne et le Canada sont justes et raisonnables. Autrement un ministère malhonnête et incapable pourrait par l'intrigue, la corruption la violence, prolonger indéfinitivement son existence, en ne résignant pas et en ayant recours a des élections générales quand le gouverneur voudrait exercer sa prerogative.

Notre ministère en est un triste exemple. Nos ministres courtizans empressés de servir leurs propres intérêts, leurs propres passions, ont dilapidé nos finances, prostitué les honneurs, les emplois, conclu d'ignobles marchés, toléré encouragé d'infâmes intrigues. S'ils demeurent au pouvoir durant les élections, il voudront faire servir tout cela pour perpetuer un système réprouvé. Les scandales se renouvelleront, s'aggraveront, se généraliseront jusqu'à vicier les lois fondamentales et étousser la moralité publique. Au contraire qu'on appelle au pouvoir les hommes capables, honnêtes et indépendants, qui l'ont quitté il y a quatre ans, qu'on laisse le pays dans sa liberté, les opinions aux priscs, les partis avec des armes égales, et l'on verra si les cheis de l'opposition actuels ne commandent pas dans le prochain parlement a fair working ma-

NOUVELLES DIVERSES

LES FUNÉRAILLES DE FEU J. E. MILLS, ECR., -La presse de tous les partis a rendu hommage à la mémoire de notre digne maire et à ses vertus de citoven. Mais le concours immense de peuple rassemblé hier autour du corbillard a dit plus éloquemment encore la douleur générale que sa mort a répandue parmi nous. C'était un beau témoignage de respect et d'estime que ces milliers de citoyens de toutes les origines et de toutes les classes suivant les restes du défunt à leur dernière demeure. Les membres de la Corporation et ses officiers, la plupart des corps publics et associations étaient présents. Les coins du poële étaient portés par les honorables juges Gale et Day; P. McGill, G. Moffat et MM. Gibb et Bourret. Parmi ceux qui suivaient le corbillard on remarquait le major-général Gore et son état-major, les aides-de-camp de Son Excellence le Gouverneur-général, la plupart des officiers de la garnison, les citoyens les plus importants de la capitale, etc. étc., Le cortège défila de la demeure de M. Mills

Belair Cottage par Beaver Hall à l'église américaine dans la rue St. Jacques. Là après les prières d'usage, un éloge funèbre du défunt fut prononcé par le Revd. M. Wilkes qui impressionna profondément l'assemblée. Le coriége continua ensuite par les rues St. Jacques, Notre-Dame, St. Lambert et St. Laurent, jusqu'au cimetière de la rue Dorchester ou le corps fut inhumé.

INSTITUT CANADIEN.

A une assemblée extraordinaire des membres de l'Institut Canadien, tenue vendredi le 12 novembre courant, il a été résolu, sur motion de J. Papin, écuier, secondé par M. Labrèche

Que c'est avec le plus grand regret que l'Institut apprend la mort de John E. Mills, écuier, maire de la cité de Montréal et membre honoraire de cette association.

Sur motion de M. W. Dorion, secondé par Joseph Doutre, écuier.

Que pour témoigner son respect pour la mémoire de seu John E. Mills, écuier, l'Institut Canadien assiste en corps à ses funérailles.

Sur motion de M. R. Laflamme secondé par M. C. Papineau.

Que les Résolutions ci-dessus soient publiées dans les journaux et que copie en soit transmise à Madame Mills, par le secrétaire correspondant.

Par ordre, V. P. W. Dorion, Sec. Arch. I. C.

John Owens, écuier, du Département Royal des Ingénieurs, est parti hier matin pour l'Angleterre, accompagnée de sa dame, née Le Tourneux, et de ses enfans. M. Owens est rappelé après huit, années de services en Canada, où par sa conduite honorable, son caractère franc et aimable il s'est acquis un grand cercle d'amis. Stationné à Montréal de puis 1840, ce monsieur s'était attaché à notre ville; il ne l'a quitté qu'a regret en se promettant bien d'y revenir, et de revoir encore les bons amis qu'il a laissé derrière lui dans son pays d'adoption.

La représentation dramatique annoncée pour samedi dernier, a été remise à samedi prochain le 20 du courant, vu le décès de notre très regretté maire J. E. Mills, écr.

Bal de charité.—Ce soir a lieu le grand bal de bienfaisance patronisée par les dames Canadiennes des deux origines. Sans doute il y aura nombreuse réunion. La danse commencera à neul heures.

La Température. Depuis quelques jours le temps tourne au froid. La première bordée de neige de cette saison est tombée dimanche matin en assez grande abondance pour permettre aux sleighs de faire leur apparition dans nos rues. Ce matin la neige est complètement disparue.

Un artiste Canadien.—Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote M. Théophile Hamel, de Québec qui s'est déjà acquis une belle réputation comme peintre, vient passer l'hiver dans la capitale afin d'y exercer son art. M. Hamel va faire paraître dans quelques jours le portrait lithographié de Jacques Cartier qui devra de suite le mettre en grande faveur parmi nous. Nous espérons que nos familles canadiennes profiteront de son séjour à Montréal et emploieront ses talents à reproduire

L'ÉLECTION DU MAIRE DE MONTREAL.-La mort de M. Mills rend la mairie de notre ville vacante. M. Bourret qui l'a remplacé durant sa maladie, a des droits incontestables au Fauteuil Municipal. On ne pourrait sans injustice le mettre de côté. Le zèle de M. Bourret à servir les intérêts de la cité est au dessus de tout éloge et l'opposition qu'on pourrait lui faire en cette occasion, comme le remarquait avec raison la Minerve d'hier, serait tout-à-fait déplacée.

L'honorable John Neilson et la Gazette de Quèbec, ont une singulière et commode manière de répondre aux attriques dirigées contr'eux pour leurs mésaits politiques. Ils font comme ces plaideurs émérites qui prétendent se mettre à l'abri des coups en répondant à une action par une dénegation générale. C'est bien facile à faire, mais les faits qu'on vous a cités, M. Neilson et madame la Gazette n'en existent pas moins et vous savez Facts are stubborn things.

DEUX AUTRES VICTIMES DU TYPHUS .-- Le col. Calvert venu en Canada avec M. le Doyen pour essayer le Fluide désinfectant inventé par eux est mort à Québec ces jours passés. Le col. Calvert était un philantrope qui croyait avoir fait une découverte importante pour l'humanité et qui voulait se rendre utile. Il a été la victime de son zèle charitable. L'autre victime est le Dr. Clarke de Québec, décédé avant hier après une courte maladie.

Les Mélanges Religieux de vendredi dernier nous annoncent que le frère Paul, le dernier membre de l'ancien ordre des Récollets en Canada, âgé de 79 ans, a été ces jours passés frappé de paralysie; on craint pour ses jours.

Sa grandeur l'Evêque de Martyropolis Mgr. Prince, nous sommes heureux de le dire, est en pleine convalescence.

Destitution de M. Guillet .- Le bruit court que M. Guillet a été destitué de son emploi d'agent des biens des Jésuites dans le cointé de Champlain et que la place a été donné à M. Dubord, négociant de Champlain. Ce bruit paraît fondé. Qu'il le soit ou non, il fait beaucoup honneur à M. Guillet qui ne veut pas à ce qu'il parait être l'instrument servile de M. Papineau, et qui laisse au gouvernement la responsablité de sa destitution. L'indépendance et le désintéressement dont M. Guillet fait preuve le grandit aux yeux de ses compatriotes tout en montrant l'intrigue et l'odieuse tyrannie de la présente administration.

Le Woodstock (N. B.) Télégraph du 6 novembre contient ce qui suit :

"Woodstock (N. B.) 6 novembre. Le Courrier de Saint-Jean nous apprend que les inspecteurs de la route, pour le chemin de fer d'Halisax et de Québec ont fait un rapport favorable à la mise en pratique de l'entreprise; et a raison de croire que la route recommandée est celle de Kempt ou de Métis.

"Le même papier apprend aussi qu'à une récente assemblée des délégués, à Montréal, au sujet de la question des postes, on s'est accordé à imposer une taxe de 6 sous par demionce pesant, pour une distance de moins, et de 12 pour une distance de plus de 300 milles.

Canal de Cauchnawaga à St. Jean.-Quelques citoyens de Montréal ont présenté ces jours passés une pétition à Son Excellence au sujet de cette importante entreprise, dans laquelle pétition ils en représentaient les grands avantages pour le Canada; 10 attirer de cecoté les produits de l'Ouest et du Haut-Canada; 2° réduire les prix de transport pour les produits etc. 3 ° ouvrir les marches des villes américains aux marchands de bois de l'Ottawa, etc. Les pétitionnaires demandaient au Gouverneur d'ordonner une exploration du terrain, etc. Voici la réponse de l'Exécutif:

Monsieur.-En réponse à la pétition signée par vous et autres, demandant que les commissaires des travaux publics reçussent ordre de faire une entière et complète exploration du terrain entre le St. Laurent et le lac Champlain pour déterminer la ligne la plus avantageuse pour un canal unissant le St. Laurent au lac Champlain, près de St. Jean, j'ai l'honneur de vous informer, par ordre du Gouverneur Général, que les commissaires des travaux publics ont reçu instruction de faire en sorte que la susdite exploration soit faite,

Etc. etc.

E. PARENT. Nous apprenons avec plaisir en même temps que le projet de construire un pont sur le lac Champlain pour faire traverser le chemin de fer en contemplation entre Ogdensburgh et Burlingion a échoué; la législature de l'Etat refusant de passer l'acte nécessaire. On conçoit que ce chemin de ser anrait nui considérablement au canal de Cauchnawaga.

Chemin de Fer de Lachine.-Hier après-midi eu lieu l'inauguration de cette nouvelle ligne. La lacomotive et les chars ont fait un voyage d'essai à Lachine. Le Président, les officiers, contracteurs et quelques citoyens étaient passagers. Tous ont exprime leur satisfaction sur l'excellente contruction du chemin et des ma-

Tableau hebdomadaire des enterrements à Montréal du 7 au 13 novembre.

Hommes. 12-Femmes, 8-enfants, 27-47 Desquels étaient émigrants ensans, 2—De la Cité, 45.

MALADIES.

Typhus, 5; Fièvres, 2; Dyssenterie, 9; Dentition, 4; Consomption, 4; Marasme, 5; Débisur la toile les traits de ceux qui leur sont chers. lite, 5; Morts-nes, 3; Bronchites, 1; Croupe nous a été communiquée par un ami.

1; Pleurésie, 1; P.cotte, 1; Apoplexie, 1; Mon cher frère, Asphyxie, 1; Ecrouelles, 1; Accident, -To-

Ages,-au-dessous de 1 an, 14; 1 à 2, 5; 2 à 5, 5; 5 à 10, 0; 10 à 20, 2; 20 à 30, 3; 30 à 40, 3; 40 à 50, 5; 50 à 60, 2; 60 à 70, 3; 70 à 80, 1; 80 à 90, 2-45.

Lieux de naissance: Canadiens-français, 21; Irlandais, 17; Anglais, 3; Ecossais, 4-45. T. Willey, chef de police.

Montréal, 13 nov. 1847. Le nombre de maladies émigrés aux hôpitaux

de la Pointe St. Charles a varié la semaine der-nière de 655 à 732. Le nombre de décès durant la semaine a été de 78, dont 30 hommes, 14 femmes et 34 enfants.

BUREAU DE L'EMIGRATION DU GOUVERNEMENT Québec, 10 Nov. 1847.

Retour du nombre d'Emigrés arrivés aux Ports de Québec et Montréul, pendant la saison de 1847, et comparé avec le nombre total arrivé en 1846:

| Embarqués. | Steerage. | Enfans | Chambre. | 1846. |
|--|------------------------------------|------------------------------|-------------------------|------------------------------------|
| D'Angleterre, D'Irlande, D'Ecosse, D'Allemagne, | 8,435 20,169 1,494 87,549 | 455 673 31 21 | 273 207 120 | 9,163 21,049 1,645 896 |
| Total, | 30,973 | 1,180 | 600 | 32,753 |
| Embarqués. | Stee rage. | Enfans | Chambre. | 1847. |
| D'Angleterre, D'Irlande, D'Ecosse, D'Allemagne, | 29,833 51,129 3,462 7,458 | 2,305 2,835 174 226 | 190 365 116 13 | 32,328 54,329 3,752 7,097 |
| Total, Soustraire, | 91,882 30,973 | 5,540 1,180 | 684 600 | 98.10 6 33,753 |
| Augmentation en 1847. | 60,909 | 4,360 | 84 | 65,352 |

Nombre de morts durant la traversée... 5,293 Admis à l'Hôpital de la Quarantaine, 8,563, dont sont morts... 3,452 Morts dans les Hôpitaux de Marine et d'Emigration, et dans la Cité de Québec, jusqu'au 9 Oct. 1,041 Morts à l'Hôpital d'Emigration à Montréal et dans la Cité jusqu'au 1er Nov...... 3,579

> Total des morts.... 13,365 (Signé) A. C. Buchanan, Agent en Chef.

LE VÉNÉRABLE ABBÉ DE LA MOTHE. Le clergé Canadien vient de faire une perte considérable dans la personne de Messire Pierre Jacques de La Mothe, décédé à Ste. Scholastique, le 23 d'Octobre dernier, à l'âge de 84 ans.

Né le 12 octobre 1763, de parents non moins religieux que nobles, en Gascogne, le jeune De Lamothe, doué d'un esprit vif et solide, d'un caractère bouillant, gai, et d'un très-bon cœur, fut envoyé à un des colléges des Doctrinaires, si habiles dans l'art de former l'esprit et le cœur des jeunes gens. Après un cours d'étude brillant, il devint membre de leur Compagnie, ayant reçu le sacerdoce le 27 février 1790. Il enseignait avec gloire les Belles-Lettres lorsque la révolution de 1789 l'obligea, avec ses confrères fidèles à la foi de l'Eglise comme lui, d'émigrer en Espagne en 1793. Il y demeura 20 ans ; et de là il vint en 1813, le 6 juin, en Canada avec le régiment de Watteville dont il avait le titre d'aumônier qu'il a conservé jusqu'à son décès.

Depuis cette époque M. de Lamothe est constamment demeuré en Canada, qu'il a adopte pour sa patrie, et où il n'a cessé de rendre les plus grands services. Il travailla d'abord à plusieurs missions difficiles dans le Haut Canada, sans autres ressources que sa demi-paje de chapelain. Plus tard il fut mis à la tête du Collège de St. Hyacinthe, puis ensuite appelé à la desserte de la cure de Ste. Scholastique et de St. Colomban, paroisses nouvellement établies et où il eut tout à créer. De Ste. Scolastique il passa à la desserte de la cure de Ste. Anne du Boutde-l'Isle. Après un court séjour dans cette paroisse, il se retira de sa cure et revint à Ste. Scholastique où il demeurait depuis quelques années, vivant de sa demie-paie et de la culture de quelques terres.

Malgré son grand âge on le vit toujours infatiguable dans l'exercice du saint ministère, se portant de tous côtés où l'on avait besoin de ses services. Durant la calamité du choléra en 1832, il se trouva presque seul pour administrer les malades et les mourants dans plusieurs paroisses, et l'on se rappelle avec étonnement qu'il fut une fois en marche près de deux jours, et sans s'arrêter pour se reposer et prendre de la nourriture, toujours allant, de concession en concession, et de paroisse en paroisse, donner les derniers secours de la religion aux choléri-

Nous ne finirions pas si nous voulions rappeller tous les services rendus par ce digne ministre des autels. Excellent ami, bon voisin, généreux et toujours prét à obliger, son souvenir ne s'effacera pas de sitôt de la mémoire de tous ceux qui l'ont connu, et surtout de ceux qui jouissaient de sa confiance. D'un caractère aimable, sa gaîté ne l'a point abandonné jusqu'à sa dernière heure·

Il avait celébré sa 50e, année de prêtrise le 27 février 1840, et il avait conservé jusqu'à sa mort l'usage de toutes ses facultés. Il a été inhumé le 26 octobre dans le cimetière de la paroisse, comme il l'avait voulu par son testament.

Nous finirons par transcrire ici la lettre que le vénérable défunt écrivait quelque temps avant sa mort, à son frère, en France. Cette lettre

"Conformément à l'offre et promesse que je " vous fis dans le temps, de vous informer moi-" même de ma mort, la présente est écrite d'a-', vance pour ne pas manquer à ma parole. Le jour de mon décès sera marqué par une main étrangère, mais de la mienne vous saurez que fidèle aux principes qui me séparèrent de vous et de tous ce que j'aimais au monde, père, mère, frères et sœurs, je meurs dans la paix et le baiser du Seigneur aussi bon chrétien que bon royaliste. J'embrasse votre chère épouse ma tendre Léocadie, son charmant Alfred, avec le regret de n'avoir pas vu leurs jeux enfantins. Si j'ai estimé, en vie, votre souvenir je le chérirai plus après mon trépas, que j'en aurai un besoin tout particulier. Aussi je me " flatte que vous ne m'oublierez pas dans vos prières, ni vous ni votre famille à laquelle vous me recommanderez; la charge d'un prêtre est de nature à faire trembler quand on pense au compte rigoureux qu'il lui faut rendre; " ' nous avons tant de peine à nous sauver nous ' même prêtres isolés et sans autre charge que " la nôtre personnelle, que sera-ce changés que " nous sommes des consciences des péchés "d'autrui. Ah! si nous ne trouvons une in " dulgence superabondante, qu'en sera-t-il de " nous! si iniquitales observaveris Domine qui " sustinebit. Adieu, mon cher frère, jusqu' " la vallée de Josaphat. Là puissions-nous " nous réjouir, réunis et indemnisés d'une sé " paration d'une cinquantaine d'années ici-bas-" Adieu de nouveau, adieu.

(Signé) P. J. DE LAMOTHE.

NOUVELLES ETRANGERES.

Le pape reçoit, de toutes les parties du mon de, des marques de haute sympathie. Nou avons parié récemment des nouveaux rapports qui viennent de s'établir entre son gouverne ment et les Etats-Unis, à la demande de ce der nier pays; on apprend que des manifestations semblables viennent d'avoir lieu de la part des républiques de la Nouvlle-Grenade, du Chili et du Pérou, que Pie IX a visitées dans sa jeunes se et où il a laissé un nom vénéré, Des traites de commerce et de bonne amitié viennent d'être conclus entre ces républiques et les états de l'Eglise, et ces traités ne sont que la base d'un rapprochement plus complet.

—Un journal anglais dit qu'une hiérarchie catholique romaine va êtro rétablie en Angleterre Le docteur Wiseman serait arrivé de Rome Londres apportant les instructions du Sain! Père pour regier les nouveaux arrangement ecclésiastiques. Au lieu des vicaires apostoliques pourvus d'évêchés inpartibus qui admir nistrent aujourd'hui les affaires du culte catholique en Angleterre, il y aurait dans ce pays une organisation complète du catholicisme comme en Irlande. On nommerait pour les provinces de Canterbury et d'York deux archevêques ayant sous leurs ordres huit évêques. Ces prélats no prendraient pas les titres des évêchés anglicans, mais seraient désignés par les noms d'évêque de Nottingham, de Birmingham, de Liverpool etc., en un mot des grands centres de population où le catholicisme est le plus développé-

ANGLETERRE.-L'intensité de la crise qu désole l'Angleterre parait s'être accrue depuis quelques jours. La banque d'Angleterre, en élevant le taux de l'escompte, a précipité la ruine des maisons les plus solides. D'heure es heure, on apprend quelques faillites nouvelles; il n'y a plus de crédit ni de confiance pour personne; le taux de l'intérêt, pour le petit nombre de privilégiés qui trouvent à négocier des valeurs commerciales, est quelque chose de fabileux: une consternation profonde règne dans

Ce qui distingue cette crise de celle de 1825, c'est que les désastres qui déciment le commerce anglais ont jusqu'à présent épargné les banques En 1825, cent soixante-sept banques de pr vince et sept banquiers de Londres suspendirent leurs paiemens. Aujourd'hui, les établissemens de banque sont les seuls qui résistent. à la bonne constitution que Sir Robert Peel donnée au crédit, personne ne doute de la Paret faite convertibilité du papier de banque en ol en argent. Les banquiers ont plutôt restreint qu'augmenté leurs émissions. La banque d'Aprille leurs voit su principal de leurs émissions. gleterre voit sa réserve metallique représente par 210 à 220 millions de francs, et elle sans éprouver le moindre embarras, escomp dans un jour, pour une valeur de 25 millions de

L'embarras vient principalement de ce que l'Angleterre, par une folie presque sans emple, a immobilisé le fonds de roulement lui était nécessaire pour ses opérations indu trielles et commerciales. Les chemins de ser construction aut en construction ont absorbé et au delà les reseauxes discontinues de la les reseauxes de la level de la level de l sources disposibles du pays. Un journal évalue à 110 millions sterlina à 110 millions sterling (près de 3 millions francs) le capital de la francs) le capital déjà versé par les actionnaires à 30 millions sterling (750 millions de francs) le capital emprunté par les compagnies, et à 100 millions sterling (2 millions de francs) le capital millions sterling (2 milliards et demi, le capital que les actionnaires ont pris l'engagement per ser. Les engagement per les e verser. Les engagemens du mois d'octobre s'élèvent pas s'élèvent pas à moins de 3,600,000 livres stelle (soit à 90 milliant) (soit à 90 millions de francs. Les compagnet de chemins de Carl de chemins de fer disputent encore au commerce et a l'industria l' et à l'industrie le peu d'argent, qui reste disponible. Il ne faut rien moin qu'une révolte des actionnaires accommend qu'une révolte des actionnaires, accompagnée d'un refus bien net de paiement, pour arrêter ces funestes extraparentes. Si les compagnées d'un refus provinces. gances. Si les compagnies renonçaient provisorement à tout appel de fonds, en se bornant continuer les traveaux qui sont en cours cution, la banque d'Angleterre, délivrée de ju quiétudes qui lui viennent de ce côté, pour air réduire le taux de l'escompte; la société tannique companye companye companye société la sociét tannique commencerait à respirer et cesserait d'être pour le commencerait à respirer d'être, pour le reste de l'Europe, un objet de scandale ou d'effroi